

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 1^{ER} FEVRIER 2016

Tous les conseillers présents sauf Stéphanie Millet, excusée qui donne procuration à Sophie Bartolozzi et Stéphane Urbain, excusé
Dominique Bourdichon est déclaré secrétaire de séance.

Délibérations : toutes votées à l'unanimité

Budget bois :

En attente du vote du budget 2016, ouverture d'une ligne de crédit d'investissement pour paiement d'une facture de 2600 €.

SPANC 2016 :

VEOLIA refuse le renouvellement de la convention de contrôle des assainissements non-collectifs aux conditions actuelles ; la commune se voit dans l'obligation de modifier les tarifs de contrôle, soit 150 € pour l'existant (85 € auparavant) et 300 € pour le neuf (150 € contrôle de la conception, 150 € contrôle de la bonne exécution.

Convention contrôle et entretien des bornes incendie avec le syndicat de la Haute Loue :

Cette convention a pour objet le contrôle et l'entretien des poteaux et bouches d'incendie ainsi que la création d'un groupement d'achat pour tous matériels relatifs à la sécurité incendie.

Prix de vente de la parcelle E2 à la CUMA du Pays de Courbet :

Le prix de vente est fixé à 10 000 € l'hectare, prix hors taxe et hors frais d'enregistrement.

Urbanisme :

Dépôt d'un permis de construire par M. Thierry Arnaud pour une maison individuelle au 4, impasse des Sapins.

Comptes-rendus des réunions extérieures

SIVOM :

Le préfet doit prendre une décision sur l'avenir des syndicats intercommunaux. La discussion entre les maires du SIVOM s'oriente sur l'idée de comparer les coûts d'un emploi à temps complet dans une commune extérieure avec les 3 emplois du SIVOM

Education 2000 :

Renouvellement de diverses conventions avec les Francas, CDEI pour les espaces verts.

Rédaction de fiches de poste pour harmonisation des tâches des employés

Orientations budgétaires ; parmi les dépenses 2016 : achat de livres de classe conformes aux nouvelles orientations pour un montant évalué à 7500€.

Informatique : la sécurité sociale a donné des ordinateurs.

Demande de parents d'élèves pour la construction d'un abribus derrière l'école de Foucherans.

Le Maire de Trepot signale l'urgente nécessité de limiter les dépenses pour Education2000.

Affaires en cours et diverses

Plan d'alignement :

Une présentation par le géomètre expert devrait avoir lieu en 2016, suivie par une enquête d'utilité publique.

Informations diverses

-Le maire remercie toutes les personnes ayant participé à l'élaboration du bulletin municipal, en particulier Mesdames Marguerite Philippe et Stéphanie Millet.

-L'EHPAD de Mamirole rappelle que 6 places sont disponibles pour un accueil de jour du lundi au vendredi de 9h30 à 17h00 ; renseignements au 03 81 55 95 55 ou en mairie.

**Le secrétaire de séance
Dominique Bourdichon**

Claire et Patrick SCEUTENAIRE résidants 30 A rue du Beau Séjour nous chargent de remercier toutes les personnes qui leur ont témoigné leur soutien lors du décès de leur fils Aurélien.

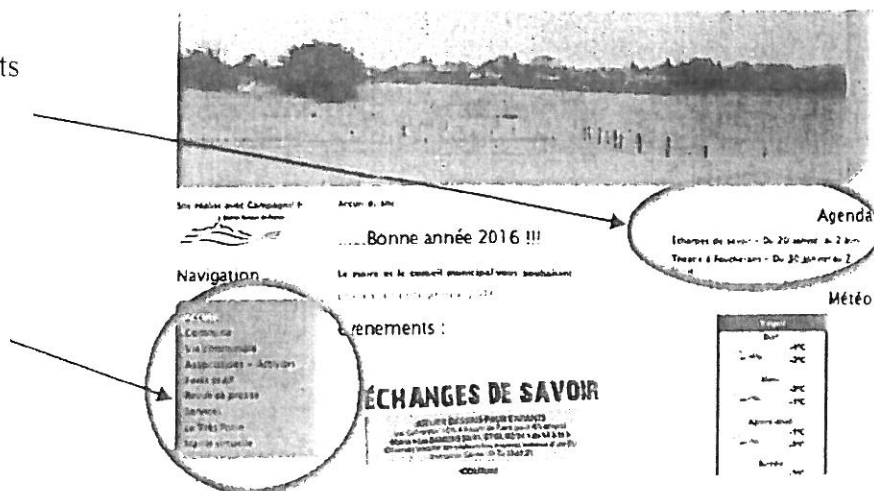
[http://www.trepot.fr/.....](http://www.trepot.fr/)Le site de la commune

Pour améliorer sa communication, la commune depuis plusieurs années publie son site internet.

Comment y accéder ? en tapant Trepot dans votre moteur de recherche ou en choisissant directement l'adresse <http://www.trepot.fr/>

Agenda des événements prévus...

Différentes rubriques :



Qu'y trouve-t-on ? Par exemple, dans la rubrique « vie communale » on peut consulter les comptes rendus des conseils municipaux...et dans « Forêt » vous retrouverez le contrat de gestion 2015-2034.....à vous de découvrir le reste...

Un site n'existe que si il évolue, pour cela vos propositions seront les bienvenues.... écrivez nous dans la rubrique « Mairie virtuelle » !